

Université Montpellier 1

L'insertion des diplômés de la licence professionnelle

Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management

Commercial vins et réseaux de distribution

Méthodologie d'enquête :

L'enquête a été réalisée à la demande du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche auprès des diplômés de l'Université Montpellier 1 ayant obtenu une licence professionnelle en 2008 sur leur situation au 1er décembre 2010*.

La passation du questionnaire a été effectuée par voie postale, par courriel et par téléphone auprès des étudiants diplômés.

Avec 99 répondants, le taux de participation pour cette enquête est de 63,1%.

✕ **La promotion diplômée de 2008 est composée de 9 hommes et de 3 femmes.**

L'âge moyen à la sortie du diplôme était de 21 ans et demi.

✕ **Parmi les 12 diplômés en 2008, 7 ont participé à l'enquête.**

✕ **4 d'entre eux ont déclaré avoir poursuivi des études au moins une année depuis la fin de leur licence (2 ont suivi un Master et 2 un Diplôme National d'Oenologie).**

✕ **Au 1er décembre 2010, 3 diplômés sont à la recherche d'un emploi.**

Un seul a précisé être en recherche active depuis 3 mois.

Un autre a déjà occupé un emploi d'une durée de 13 mois.

✕ **Au 1er décembre 2010, 2 diplômés poursuivent des études.**

✕ **Au 1er décembre 2010, 2 diplômés sont en emploi. Ils ont tous les deux déjà occupé un autre poste depuis l'obtention du diplôme.**

Nature de l'employeur	Secteur d'activité	Taille de l'entreprise	Lieu de l'emploi	Intitulé du poste	Type de contrat	Niveau de l'emploi	Salaire net mensuel	Moyen d'obtention
Une entreprise privée	Agriculture, sylviculture et pêche	De 3 à 9	Pyrénées-Atlantiques	Assistant Œnologue Aide à la vinification.	CDD	Employé de bureau, de commerce	Entre 1 200 et 1 400 €	Grâce à des relations personnelles
Une entreprise publique	Enseignement	De 10 à 49	Ardèche	Responsable viticole et vinicole	CDI	Employé de bureau, de commerce	Entre 1 200 et 1 400 €	Suite à une candidature spontanée

Septembre 2011

Contact: osipe@univ-montp1.fr

L'ensemble des résultats d'enquêtes sont disponibles sur le site du SCUIO-IP, rubrique "Enquêtes jeunes diplômés"
http://www.univ-montp1.fr/formation/information_orientation_et_insertion_professionnelle

* Selon une charte du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'ensemble des observatoires de l'insertion professionnelle des étudiants doivent enquêter les diplômés 30 mois après l'obtention de leur licence pro. La date d'observation est fixée au 1er décembre 2010 pour la promotion 2007/2008.